

Appel à projet **« Jeunes pour l'égalité »** 2013-2019

Rapport d'évaluation 2020



# **SOMMAIRE**

<u>I.</u>	INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'EVALUATION	4		
1.	CADRE DE L'APPEL A PROJETS « JEUNES POUR L'EGALITE »	4		
		-		
2.	L'APPEL A PROJETS « JEUNES POUR L'EGALITE »	5		
<u>II.</u>	METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	6		
1.	COMPREHENSION DE LA COMMANDE	6		
2.	. OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'EVALUATION			
3.	LES AXES EVALUATIFS	6		
4.	METHODE D'EVALUATION	7		
<u>III.</u>	ETAT DE LIEU DE L'APPEL A PROJETS « JEUNES POUR L'EGALITE » DEPUIS 2013	9		
1.	BILAN QUANTITATIF DES PROJETS	9		
2.	TYPOLOGIE DES PORTEURS OU PORTEUSES	10		
Str	RUCTURES JEUNESSES:	11		
ETA	ABLISSEMENTS SCOLAIRES:	11		
3.	Types de production des projets soutenus	11		
4.	REPARTITION SUR LE TERRITOIRE	13		
<u>IV.</u>	EST-CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE PAR LA MEFH PERMET D'AMELIORER LE PRO	<u>DJET</u>		
<u>ET</u>	L'IMPLICATION DES PORTEUR-EUSES DE PROJETS ?	14		
1.	COMMENT L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MEFH EST-IL PERÇU ?	14		
REN	NDEZ-VOUS D'ACCOMPAGNEMENT	14		
LE 1	TEMPS DE SENSIBILISATION : UN TEMPS IMPORTANT POUR LE DEROULEMENT DU PROJET	17		
ĽŰ	TILISATION DE RESSOURCES DE LA MEDIATHEQUE	18		
2.	QUELS SONT LES PRINCIPAUX ASPECTS SUR LESQUELS L'ACCOMPAGNEMENT A UN IMPACT ?	19		
TEN	MPS DE RESTITUTION	19		
VAL	LORISATION DES PROJETS	20		
<u>V.</u>	EN QUOI L'APPEL A PROJETS "JEUNES POUR L'EGALITE" PERMET-IL DE FAIRE CHANGER LE			
REG	GARD SUR LES RAPPORTS FEMMES-HOMMES ?	21		
1.	Un renforcement de la vision de l'egalite pour les porteurs et porteuses individuel-les	21		
2.	Une autre vision de legalite pour les etablissements scolaires	22		
3.	UNE VISION QUI PROGRESSE POUR LES STRUCTURES JEUNESSES			

<u>VI.</u>	QUELS SONT LES PRINCIPAUX IMPACTS/EFFETS OBSERVES POUR LES PORTEUR-EUSES DE				
PRC	PROJET ?				
1.	DES NOUVELLES COMPETENCES ACQUISES POUR LES PORTEURS ET PORTEUSES INDIVIDUEL-LES	24			
2.	L'ADOPTION DE NOUVELLES ACTIONS POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ?	24			
3.	Une place pour l'egalite femmes-hommes au sein des structures jeunesse	26			
4.	L'IMPORTANCE DE L'APPEL A PROJETS D'APRES LES PORTEURS ET PORTEUSES DU PROJET.	27			
VII.	LES PRECONISATIONS DE L'EVALUATION	28			
1.	RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT ET L'INTERVENTION AUPRES DES JEUNES	28			
2.	RENFONCER LE LIEN AVEC LES PORTEURS ET PORTEUSES DE PROJETS	29			
3.	REPONDRE AUX BESOINS DE CHAQUE TYPE DE PORTEUR-EUSE	29			
4.	RENFORCER LE MAILLAGE TERRITORIAL POUR AVOIR PLUS DE VISIBILITE	29			
VIII	. ANNEXES	31			

### I. Introduction et contexte de l'évaluation

# 1. Cadre de l'appel à projets « jeunes pour l'égalité »

Grenoble-Alpes Métropole est signataire depuis 2007 de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Depuis 2008, elle confie à la Maison pour l'égalité femmes-hommes le développement d'une fonction-ressource d'agglomération, qui met en œuvre le volet externe des actions de la Métropole en faveur de l'égalité femmes-hommes. Il s'agit de favoriser le développement d'une « culture du genre et de l'égalité », la capitalisation et l'essaimage des pratiques, le développement des échanges et d'outils opérationnels pour les acteurs à l'échelle communautaire.

La promotion d'une culture du genre et de l'égalité entre les femmes et les hommes relève d'une perspective de changement sociétal à moyen voire long terme. Il existe de ce fait un enjeu fort à diffuser cette culture auprès des jeunes générations.

# Un programme d'actions « jeunesse et égalité des sexes »

En octobre 2012, Grenoble-Alpes Métropole a proposé dans le cadre de la quinzaine régionale pour l'égalité femmes-hommes une soirée « carte blanche aux jeunes de l'agglo ». Des projets portés par des jeunes y ont été présentés. A partir de cette première expérience, il a été proposé par délibération du Conseil métropolitain de développer, au cours de l'année scolaire, un programme d'actions centré sur les jeunes à travers :

- des temps de sensibilisation auprès des publics (interventions dans les écoles, collèges et lycées)
- des temps de formation pour les professionnel-les de la jeunesse
- un appel à projets.

Lors de la première délibération du conseil de communauté en 2013, le programme d'action autour de la jeunesse a été approuvé pour l'année scolaire 2013-2014. Ainsi, il a été décidé du lancement d'un appel à projets « jeunesse et égalité des sexes » pour valoriser des actions de sensibilisation des jeunes aux enjeux de l'égalité femmes-hommes.

# 2. L'appel à projets « Jeunes pour l'égalité »

L'appel à projets a été lancé avec l'objectif de susciter, accompagner ou valoriser des initiatives afin de mobiliser et sensibiliser des jeunes aux enjeux de l'égalité femmes-hommes. Ce programme s'adresse aux jeunes de l'agglomération de 7 à 26 ans, seuls ou en groupe, dont le projet contribue à la diffusion d'une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les thèmes peuvent être variés : mixité, égalité, respect, lutte contre les violences sexistes, refus des stéréotypes et des discriminations sexistes, droits des femmes, etc. Les formes des projets sont également laissées libres : production écrite, bande dessinée, slam, théâtre, photographie, exposition, musique, jeu, conférence, vidéo, etc.

Un jury soumet la sélection des projets et le montant proposé des subventions correspondantes à la décision du Président, sur la base d'un rapport d'instruction, (transmis également pour information à la Commission compétente). Le jury est présidé par le ou la Vice-président-e chargé-e de l'égalité femmes-hommes. Il est ouvert aux représentant-es des communes et autres institutions publiques qui participent au réseau égalité femmes-hommes animé par la Métropole (délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, UGA, Education nationale, conseil départemental...).

Les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets sont présentés lors d'un événement grand public organisé en fin d'année scolaire. Tous les projets, retenus ou non dans le cadre de l'appel à projets, peuvent bénéficier de l'accompagnement de la Maison pour l'égalité femmes-hommes, centre-ressource métropolitain (méthodologie, prêt d'outils pédagogiques ou d'exposition...). Pour les projets retenus, l'accompagnement est obligatoire et renforcé. Si la demande en est faite lors de la candidature, une subvention peut être attribuée pour aider à la réalisation des projets retenus.

La première édition de l'appel à projets a bénéficié d'une enveloppe de 5000 €, cette enveloppe a augmenté progressivement. A l'heure actuelle l'enveloppe globale s'élève à 15 000 €.

# II. Méthodologie de l'évaluation

# 1. Compréhension de la commande

Chaque année depuis 2013, la Métropole lance l'appel à projets « jeunes pour l'égalité ». La Maison pour l'égalité femmes-hommes, centre de ressources métropolitain, accompagne les projets lauréats de janvier à juin, puis organise un événement de restitution et de valorisation des projets.

En 2020, dans le cadre de la septième édition de l'appel à projet, Grenoble Alpes Métropole a souhaité réaliser une évaluation sur les actions produites depuis le début de l'appel à projet en 2013. L'intérêt de cette évaluation est de mettre en perspective les différents projets réalisés afin de mesurer la pertinence et les effets directs des actions produites par les porteurs et porteuses des projets, ainsi que de repérer d'éventuelles pistes d'amélioration pour les futures éditions de l'appel à projet.

Dans le contexte du renouvellement du conseil métropolitain, cette évaluation offre également l'occasion de rendre visible les différentes actions et effets produits par l'appel à projets auprès des nouvelles et nouveaux élu-es, dans le but de produire de la connaissance sur les projets qui ont été retenus au cours des sept ans. Cela permettra la formulation de préconisations pour les futures éditions de l'appel à projets.

# 2. Objectifs et enjeux de l'évaluation

- Voir les effets de la participation des jeunes sur leur vision de l'égalité femmes-hommes et sur leur engagement
- Apprécier les impacts des actions financées dans le cadre de l'appel à projets « jeunes pour l'égalité » depuis 2013
- Voir les effets de la participation des structures accompagnatrices sur les professionnelles, sur l'organisation, sur la façon d'aborder les questions de l'égalité avec les jeunes
- Apprécier l'efficacité de l'accompagnement de la Maison pour l'égalité femmes-hommes sur les résultats des projets

#### 3. Les axes évaluatifs

Pour mener l'évaluation, il a été nécessaire d'effectuer un état des lieux, afin de faire une rétrospective des différents projets financés dans le cadre de l'appel à projets. Les résultats de

ce premier travail préparatoire nous ont permis de discuter et de partager sur les différents questionnements posés par l'évaluation.

L'évaluation est donc construite autour de deux registres à savoir celui de la pertinence et celui de l'efficacité. Le registre de la pertinence permet de mesurer si les objectifs de l'action mise en place correspondent aux attentes et aux besoins des usagers. Le registre de l'efficacité concerne la réalisation des objectifs fixés. Il permet d'étudier si les résultats obtenus sont conformes aux objectifs de l'action mise en place. Le schéma ci-dessous montre les différentes questions posées lors les différentes réunions :

# Pertinence

- Est-ce que l'accompagnement proposé par la MEFH permet d'améliorer le projet et l'implication des porteurs de projets ?
- Quels sont les principaux aspects sur lesquels l'accompagnement a un impact?
- Parmi les différentes actions de la MEFH, quelle est la plus-value de l'appel à projets ?

# **Efficacité**

- En quoi l'appel à projets "jeunes pour l'égalité" permet-il de faire changer le regard sur les rapports femmes-hommes ?
- Quels sont les principaux effets/impacts observés sur les porteurs de projet ?
- En quoi cela est différent quand ce sont des structures/associations jeunesse ou des personnes "seules" ?

# 4. Méthode d'évaluation

En prenant en compte que l'évaluation est une construction collective et continue, nous avons voulu intégrer tous et toutes les participant-es des anciennes éditions de l'appel à projets. Cependant, étant donné le contexte de la crise sanitaire du covid-19, nous avons dû adopter de nouvelles stratégies pour poursuivre cette évaluation. En effet, la rencontre avec les anciennes porteurs ou porteuses a été faite par téléphone, et les ateliers internes avec l'équipe de la MEFH ont été faits par visioconférence. Toutefois, cela n'a pas empêché d'avoir une participation active dans la réflexion sur les impacts observés sur la participation des jeunes à

l'appel à projets. Les différents entretiens et ateliers nous ont permis de repérer des pistes d'amélioration pour les futures éditions de l'appel à projets.

#### Outils quantitatifs

• Etat des lieux des projets financés par la Métropole depuis 2013 : nombre de projets, type de porteurs ou porteuses, répartition sur le territoire, type de restitution, etc.

# Outils qualitatifs

Atelier rétrospectif avec l'équipe de la Maison pour l'égalité femmes-hommes : Comprendre ce qui s'est passé depuis 2013, ce qui fonctionne ou ce qui ne fonctionne pas et qu'il faut améliorer. La réalisation de ces ateliers a permis de construire et d'améliorer la grille d'entretien pour les porteurs ou porteuses des projets.

Le but de réaliser des séances avec l'équipe de la MEFH était de pouvoir mener une réflexion en équipe sur l'appel à projets, et en particulier sur les projets qui ont été retenus au cours de ces sept années. Cette réflexion a permis de co-construire le cadre évaluatif pour aller à la rencontre des participant-es. Les différents points abordés dans ces ateliers ont été :

**lère atelier :** Rétrospective sur l'appel à projets, échanges sur les différents éléments de l'état des lieux, la grille d'entretien et les questions évaluatives.

**2ème atelier :** Critères de réussite des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets, premières pistes de préconisations sur l'accompagnement des projets.

Ces ateliers ont à chaque fois fait l'objet de comptes-rendus qui sont également venus alimenter l'analyse réalisée.

Une réunion s'est également tenue pour présenter les premiers résultats de l'évaluation à l'équipe de la MEFH et à quelques membres du réseau de collectivités qu'elle anime qui ont répondu à l'invitation. Le présent document sera aussi diffusé largement aux participant-es de l'appel à projets et aux nouveaux et nouvelles élu-es.

<u>Entretiens semi-directifs avec les porteurs ou porteuses des projets :</u> Enquête auprès des participant-es sur les projets et les suites de leur réalisation. Les principaux thèmes proposés dans la grille d'évaluation étaient les suivants : la motivation pour participer à l'appel à projets,

l'accompagnement de la Maison pour l'égalité femmes-hommes dans la réalisation du projet, les changements et impacts observés lors de la réalisation des projets.

Seize ancien-nes porteurs ou porteuses des projets ont répondu à l'invitation à participer à cette évaluation. Voici la liste des personnes rencontrées :

Porteur-euses rencontré-es				
23 entretiens téléphoniques				
7 porteur-euses individuel-les	Vivre sang Table ronde autour de la prostitution L'art ne fait pas de différences Laverie : Un lieu de partage We want women L'histoire de Lé Le ballon rose			
6 structures jeunesse	JOGA Vie et partage Son do gunga MJC d'eaux claires MDH Ecureuils Le club alpin de l'Isère-CAF Grenoble			
3 établissements scolaires	Lycée Marie Curie Lycée Louise Michel Ecole élémentaire des Pies			

# III. Etat de lieu de l'appel à projets « jeunes pour l'égalité » depuis 2013

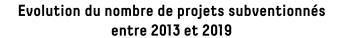
# 1. Bilan quantitatif des projets

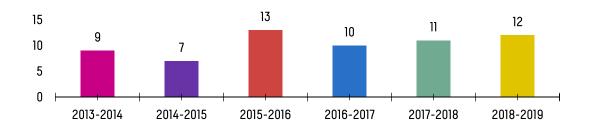
Depuis 2013, Grenoble-Alpes Métropole a soutenu 62 projets dans le cadre de l'appel à projets « jeunes pour l'égalité ». Les dernières années, le dépôt des candidatures s'est fait sur la plateforme de participation de la Métropole. Il était possible de voter pour les projets (vote à valeur indicative). Ensuite, le jury se réunissait pour sélectionner les projets en fonction de critères tels que la qualité, l'originalité, l'autonomie des jeunes, la fiabilité, le partenariat, les votes et le montant demandé.

Le nombre de candidatures est de plus en plus élevé. Cela s'explique d'une part par la reconnaissance que l'appel à projets a sur le territoire métropolitain et d'autre part grâce aux ressources financières mises à disposition pour le financement des projets présentés par les

jeunes. En effet l'enveloppe financière a progressivement augmenté de 5000 € (2013), 10 000 € (2014), puis 15 000 € depuis 2018. Cela a permis d'accompagner plus de jeunes à la réalisation de leurs projets chaque année.

Le graphique ci-dessous met en avant la répartition des bénéficiaires entre 2013 et 2019.





# 2. Typologie des porteurs ou porteuses

Pendant ces sept ans, une grande diversité de porteurs et de porteuses a été accompagnée par la MEFH pour la réalisation des projets. Plusieurs jeunes ont présenté leurs projets accompagnées par des structures jeunesse ou par des établissements scolaires, et d'autres ont participé avec leurs familles, amies ou seul-es. Le graphique ci-dessous montre la répartition des projets par type de porteur ou de porteuse.

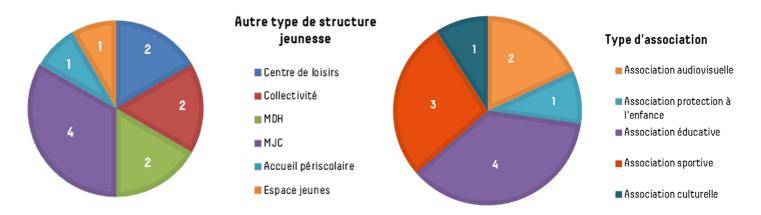
Répartition des projets retenus depuis 2013 selon le type porteur ou porteuse

Structure jeunesse
Établissement scolaire
Personne individuelle
Etudiant-es

# Structures jeunesses:

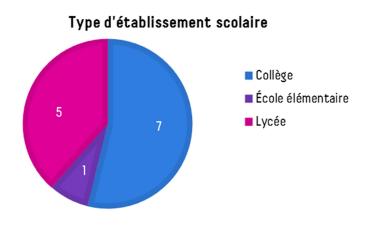
Parmi les structures jeunesse, on retrouve des structures comme les MJC, les MDH, les centres de loisirs, les accueils périscolaires, les espaces jeunes. Parmi ce type de porteurs, nous avons aussi classifié les différentes associations qui ont accompagné les jeunes à la réalisation de leurs projets.

Les graphiques ci-dessous, illustrent la quantité de structures qui ont participé aux différentes éditions de l'appel à projets depuis 2013.



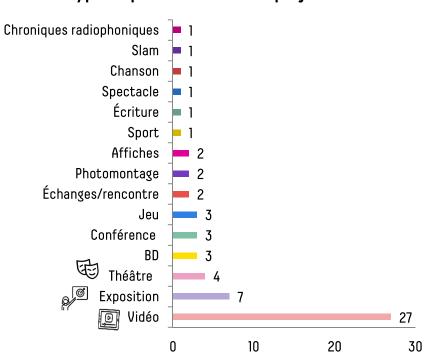
#### **Etablissements scolaires:**

Depuis 2013, treize établissements scolaires ont accompagné les élèves à la réalisation des projets sur l'égalité entre les filles et les garçons, notamment des collèges et des lycées. Cidessous, la répartition par type d'établissements.



# 3. Types de production des projets soutenus

Les résultats des projets peuvent prendre différentes formes, soit une production écrite, une bande dessinée, du théâtre, de la photographie, une exposition, de la musique, un jeu, une conférence, une vidéo, etc. Depuis 2013, les jeunes ont trouvé des formes créatives et artistiques pour faire passer le message de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment par le biais de vidéos, d'expositions et de théâtre.

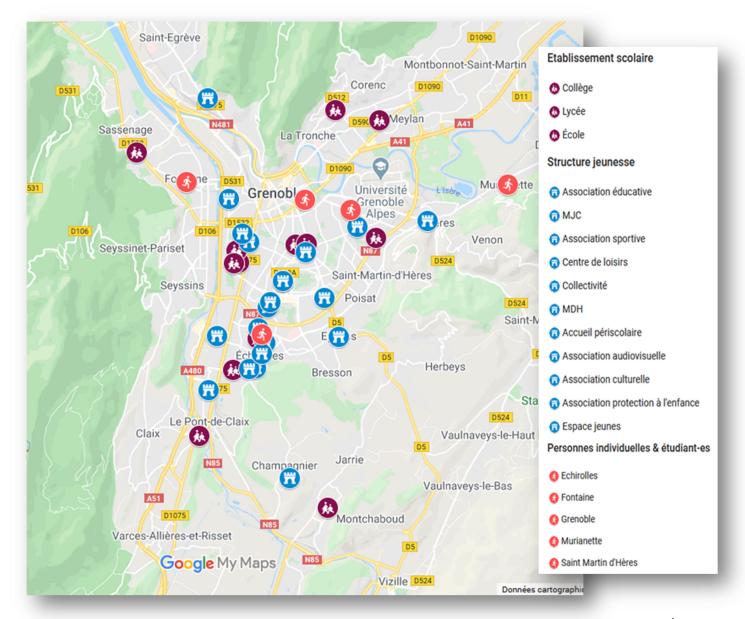


# Type de production des 62 projets soutenus

Les productions réalisées par les jeunes peuvent être valorisées dans la médiathèque de la MEFH pour que d'autres acteurs ou actrices du territoire puissent s'en servir pour faire de la sensibilisation. A l'heure actuelle, 26 productions réalisées dans le cadre de l'appel à projets ont été valorisées au sein de la médiathèque de la MEFH.

# 4. Répartition sur le territoire

L'appel à projets s'adresse aux jeunes qui habitent, étudient ou travaillent dans une des 49 communes de l'agglomération. Depuis 2013, les jeunes de plus de 20 communes ont participé. Cependant, des communes n'ont pas encore été touchées. Une cartographie des porteurs ou porteuses a été faite pour illustrer le rayonnement sur le territoire de la participation des jeunes et des structures accompagnatrices des différentes communes.



La

participation des jeunes et des structures accompagnatrices est plus importante dans les communes de Grenoble et d'Echirolles. Cela s'explique par la localisation de la MEFH et par le poids de la ville centre dans la structuration de l'offre jeunesse et associative. Il est difficile de

savoir si dans les communes absentes les jeunes sont peu nombreux ou si l'information est insuffisamment relayée auprès des jeunes et des structures qui peuvent les accompagner.

# IV. Est-ce que l'accompagnement proposé par la MEFH permet d'améliorer le projet et l'implication des porteur-euses de projets ?

Une des premières questions qui s'est posée dans l'évaluation a concerné l'accompagnement de la MEFH dans l'amélioration et l'implication des participant-es. La diversité des porteurs et porteuses, ainsi que la diversité des projets ne permettent pas que l'accompagnement soit homogène pour tous et toutes. Donc, un des objectifs a été de comprendre comment l'accompagnement est perçu par les différents participant-es et quels impacts il a dans les résultats finaux.

# 1. Comment l'accompagnement de la MEFH est-il perçu?

La Maison pour l'égalité femmes-hommes accompagne les acteurs et actrices du territoire dans la réalisation de leurs projets, notamment par le biais du prêt des ressources de la médiathèque. Dans le cadre de l'appel à projets, l'accompagnement proposé par la Maison est obligatoire pour les porteur-euses des projets. Cet accompagnement est l'occasion de faire un suivi du projet, de proposer des outils pédagogiques ou des expositions, ainsi que de mettre en contact les porteur-euses avec d'autres acteurs ou actrices qui peuvent contribuer à la réalisation du projet.

Nous avons distingué trois temps d'accompagnement, à savoir : un rendez-vous d'accompagnement, le temps de sensibilisation et l'utilisation de ressources de la médiathèque. Ces différents temps d'accompagnement sont adaptés selon le type de projet et les besoins des participant-es. Nous allons présenter de manière plus détaillée comment ces temps d'accompagnement sont perçus par chaque type de porteur.

#### Rendez-vous d'accompagnement

Les différents porteurs et porteuses des projets peuvent demander l'accompagnement de la MEFH pour la construction de leur projet avant de candidater. Si le projet est retenu, il est obligatoire de prendre un rendez-vous avec l'équipe de la MEFH pour définir a minima quelle

forme prendra le projet, fixer une date pour la réalisation de la minute projet<sup>1</sup> et donner les instructions pour la restitution du projet.

### Porteurs et porteuses seul-es ou en groupe

D'après les jeunes interrogé-es qui ont participé seul-es ou en groupe, le premier accompagnement pour construire le projet n'a pas été nécessaire, car l'idée du projet avait été déjà réfléchie. Ils avaient besoin d'un autre type d'accompagnement : soit d'un soutien financier, soit d'un soutien logistique pour la réalisation du projet.

« Quand je me suis rapprochée de la Maison le projet était déjà bien abouti, mon premier contact, c'était après avoir été retenue » **Vivre sang** 

Pour les personnes interrogées, le premier temps d'accompagnement est perçu comme un suivi administratif du projet. Néanmoins, pour la MEFH c'est le temps où l'équipe prend connaissance des différentes étapes du projet et où il y a une proposition des ressources de la médiathèque et une mise en réseau avec d'autres acteurs ou actrices du territoire. Donc, les porteurs ou porteuses individuel-les ne voient pas nécessaire un accompagnement après ce premier rendezvous, mais ils apprécient la présence et le soutien de la MEFH.

« L'accompagnement a été plutôt sur le suivi du projet, mais ils/elles m'ont dit que si j'avais besoin de quoi que ce soit, par exemple des ressources documentaires de la MEFH, je pourrais y avoir accès et si j'avais besoin d'eux, ils/elles seraient là pour m'accompagner. » **Table ronde** 

#### sur l'abolition de la prostitution

#### **Etablissements scolaires**

Les projets accompagnés par les établissements scolaires sont souvent à l'initiative des professeur-es, car d'après les enseignant-es rencontré-es, il faut l'imposer aux jeunes parce que pour eux le problème n'est pas évident ou parce qu'il faut qu'il y ait un adulte derrière pour les encadrer. Donc, les enseignant-es peuvent s'approcher avant de candidater à la MEFH pour avoir des idées ou des conseils sur des ressources à utiliser avec les élèves pour la construction du projet.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il s'agit d'une vidéo courte, qui permet aux jeunes qui ont participé au projet de préciser quel message ils et elles ont voulu transmettre, comment ils et elles y ont travaillé, et si leur participation a changé leur regard sur les enjeux d'égalité femmes-hommes, ou celui de leur entourage.

« Le projet est arrivé presque tout fait, les élèves ont participé au déroulement, mais ce n'est pas venu de leur propre initiative puisque pour eux, il n'y a pas de problème » **Lycée Louise**Michel

Le rendez-vous d'accompagnement après que le projet a été retenu s'est réalisé auprès des enseignant-es pour faire le suivi du projet, mais c'est aussi l'occasion pour co-construire une démarche d'intervention auprès des jeunes élèves et pour définir la date de la minute projet.

« Il y a eu aussi toute l'aide derrière pour monter le projet en amont, pour réfléchir, puis pendant l'instruction avant le jury. Il y avait la minute projet, la rencontre en juin avec les autres participants, donc l'accompagnement a été conséquent. » Lycée Marie Curie

# Structure jeunesse

Dans le cas des projets accompagnés par les structures jeunesse, ces projets sont aussi souvent à l'initiative des animateurs et animatrices qui cherchent d'ailleurs le conseil de la MEFH pour avoir des idées et pour le valider. Généralement, les jeunes arrivent dans la phase du déroulement du projet, mais cela n'empêche pas leur participation active dans la réalisation et la restitution finale.

« Le projet avait été bien construit avant de candidater. La MJC des Eaux Claires a été à l'initiative de ce projet et a voulu travailler autour du sport parce qu'on avait remarqué que beaucoup des jeunes de la MJC ne pratiquent pas forcément de sport » **MJC des Eaux Claires** 

Le rendez-vous d'accompagnement après que le projet est retenu est aussi réalisé auprès des animateurs ou animatrices, pour faire le suivi du projet et pour définir les différents moments d'intervention de la MEFH. Nous avons pu constater que certaines structures jeunesse sont accompagnées par d'autres partenaires dans la réalisation de leurs projets qui mènent euxmêmes le volet de sensibilisation. Donc, les autres temps d'accompagnement, dont ils n'ont pas besoin, ne se réalisent pas pour eux.

« On a eu de l'accompagnement pour le suivi du projet et sur les avancements du projet. On n'a pas participé aux moments de sensibilisation, les deux personnes qui étaient en charge de la mission maîtrisaient plus le sujet, donc nous n'avons pas eu besoin d'intervention. » **JOGA** 

# Le temps de sensibilisation : un temps important pour le déroulement du projet

Un des avantages de la participation des jeunes à l'appel à projets est la possibilité de bénéficier d'un temps de sensibilisation. Ce temps de sensibilisation est préparé et adapté en fonction du type de projet et du public. La plupart des interventions réalisées par l'équipe de la MEFH sont à destination des jeunes accompagnés par des structures jeunesse et par des établissements scolaires.

Lors des entretiens réalisés auprès des animateurs et animatrices des structures jeunesse et des enseignant-es des établissements scolaires, nous constatons que c'est par eux que le temps de sensibilisation est le plus apprécié, car cela leur permet d'avoir un soutien avec une personne externe qui parle aux jeunes du sujet de l'égalité à travers de jeux, des débats mouvants, etc.

« L'accompagnement de la Maison m'a permis d'engager le sujet avec les enfants, c'est vrai que nous sur le terrain on n'est pas toujours formé à tout ça, donc c'est vrai que c'est important aussi d'avoir une présence ou un soutien avec des jeux, un animateur c'est encore mieux pour venir expliquer, pour venir en parler, pour venir nous aider et nous étayer là-

# dessus. » MDH Écureuils

Ce travail de sensibilisation peut-être aussi réalisé en partie par une autre structure externe qui accompagne le déroulement du projet. Donc, l'intervention de la MEFH peut être complétée par d'autres intervenant-es (une compagnie de théâtre, une association audiovisuelle, etc).

« Deux intervenantes de la Maison sont venues pour travailler à l'école et puis on a fait venir d'autres personnes qui ont complété ce travail avec les enfants. »

# Ecole élémentaire des Pies

Dans le cas des jeunes qui portent le projet seuls ou en groupe, ils ne sont pas forcément sensibilisés, car ils ont déjà des connaissances en matière d'égalité femmes-hommes, étant souvent dans une démarche militante, mais ils peuvent être amenés dans le cadre de leur projet à réaliser des interventions auprès du public et dans ce cas, la MEFH peut les soutenir pour co-construire une démarche de sensibilisation.

#### L'utilisation de ressources de la médiathèque

En tant que centre-ressource, la Maison pour l'égalité femmes-hommes propose une aide méthodologique à tout porteur ou porteuse de projets, qu'il s'agisse d'habitant-es, d'associations ou de professionnel-les (de l'éducation par exemple). Les accompagnements se concentrent en particulier sur les lauréat-es de l'appel à projets jeunes pour l'égalité. Le centre-ressource dispose de nombreux outils disponibles en prêt gratuit (expositions, jeux, livres, BD, DVD...). La visibilité accrue de la Maison pour l'égalité et l'ergonomie de l'espace « médiathèque » du site Internet ont entraîné une hausse des emprunts en 2018 puis en 2019.

Lors du premier rendez-vous d'accompagnement, les ressources de la médiathèque sont proposées aux porteurs et porteuses du projet. Cependant, ces ressources restent méconnues pour les porteurs individuels et certaines structures jeunesses, qui se sont appuyées sur d'autres outils pour le déroulement du projet.

Parmi les porteurs et porteuses interrogé-es, celles et ceux qui n'avaient pas utilisé les ressources proposées ont trouvé ailleurs des outils pour réaliser leur projet. Voici les types de ressources listés par les personnes interrogées :

# Types de ressources consultées ailleurs

- L'INA (Institut national audiovisuel)
- Bibliothèques municipales
- Maison de la montagne
- Autres intervenant-es (associations, compagnies de théâtre)

Dans le cas d'autres intervenant-es, ce sont des associations ou des structures qui travaillent la thématique de l'égalité femmes-hommes et qui s'appuient sur les outils de la médiathèque pour travailler avec les jeunes lors de leur intervention.

« ...On s'est appuyé sur des partenaires avec lesquels on travaillait, notamment avec l'association la pagaille, qui est une compagnie théâtre, donc on a travaillé avec eux sur les scénettes. » **JOGA** 

Le centre de ressources est davantage valorisé par les établissements scolaires qui les utilisent d'ailleurs dans d'autres projets hors appel à projet. Cela ne veut pas dire que les structures jeunesse ne les utilisent pas, mais ils ont besoin d'un accompagnement pour les utiliser, alors que les établissements scolaires sont plus autonomes pour travailler les outils avec les élèves.

« J'ai eu la chance d'avoir eu l'aide de la Maison. Ils m'ont prêté des jeux pour pouvoir parler de l'égalité filles-garçons auprès des enfants et une fois une personne de la MEFH est venue sur une des séances pour présenter un jeu, l'animer et pour faire de la sensibilisation » **MDH** 

# Écureuils

# 2. Quels sont les principaux aspects sur lesquels l'accompagnement a un impact?

Les différents temps d'accompagnement proposés par la Maison pour l'égalité femmes-hommes ont un poids important dans la restitution et la valorisation des projets. Pour cela, les participant-es de l'évaluation ont été interrogés sur les impacts de l'accompagnement de la MEFH sur ces deux temps.

# Temps de restitution

Les projets retenus et accompagnés dans le cadre de l'appel à projets « jeunes pour l'égalité femmes-hommes » font chaque année l'objet d'une restitution grand public. En effet, cet événement est l'occasion pour les jeunes de se rencontrer et d'échanger avec les autres participant-es et de découvrir toutes les productions faites.

« On a eu la restitution avec la Métro dans une très belle salle où il y avait tous les projets, il y avait tous les participants. C'est génial de pouvoir montrer de cette manière, parce que les parents peuvent se rendre compte du travail que leurs enfants ont fait et des autres projets »

# MDH Écureuils

L'événement permet de présenter les résultats du projet et de concrétiser l'accompagnement fait par la MEFH, de découvrir les autres projets et se découvrir dans la minute projet. Cependant, c'est un espace d'une demi-journée pour présenter les douze projets, pour certaines c'est un temps court pour découvrir et valoriser leurs projets.

« Pour la restitution... le temps de présentation est tellement court, ce qui limite clairement la visibilité des résultats... » **Laverie : Un lieu de partage** 

Ainsi, le temps de restitution représente la clôture de l'année scolaire pour certain-es participant-es, et c'est aussi le dernier contact de la MEFH avec certains jeunes notamment avec ceux qui sont accompagnés par les structures jeunesse et les établissements scolaires.

« Je suis en contact de temps en temps avec la Maison, pour des trucs pratiques plutôt, et plusieurs fois ils ont donné mes coordonnées aux personnes qui veulent faire des projets sur la problématique des règles. » **Vivre sang** 

# Valorisation des projets

Un des objectifs de la Maison pour l'égalité femmes-hommes est de pouvoir alimenter le centre de ressources avec les productions locales notamment avec celles réalisées dans le cadre de l'appel à projets. Pour cela, les projets sous format vidéo peuvent être retrouvés sur la chaîne Youtube de la Maison pour l'égalité femmes-hommes, et figurent comme les expositions ou les jeux dans le fonds documentaire du centre de ressources. L'objectif est que ces outils créés par des jeunes puissent servir de supports de sensibilisation utilisés lors des interventions de la Maison pour l'égalité femmes-hommes ou d'autres structures du territoire.

« Le film est sur YouTube, il a pas mal de vues et je sais qu'il sert pour faire de la sensibilisation à d'autres » **Le ballon rose** 

Au cours de ces sept ans, 26 productions sont venues rejoindre le centre de ressources. Ces productions sont utilisées largement par les acteurs, actrices ou par les habitant-es de la métropole pour travailler sur la question de l'égalité femmes-hommes. Par ailleurs, certains jeunes participant-es à l'appel à projets sont devenus des acteurs actifs sur le territoire en matière de l'égalité femmes-hommes.

« On a essayé de valoriser les projets nous-mêmes aussi, par exemple le film qu'on a tourné en Espagne, on l'a diffusé au Pathé Échirolles, et l'exposition des filles on en a profité pour la mettre aussi au cinéma Pathé.. Elle a été exposée aussi dans des collèges et des lycées. » **Vie** 

# et partage

Cependant, toutes les productions n'ont pas vocation à être valorisées dans la médiathèque, car certaines n'ont pas abouti et d'autres ne sont pas intéressantes à valoriser, soit parce que le rendu est peu esthétique (ce qui ne remet pas en cause l'intérêt du projet pour les participant-es!), soit parce que le message est flou voire contreproductif.

# V. En quoi l'appel à projets "jeunes pour l'égalité" permet-il de faire changer le regard sur les rapports femmes-hommes ?

Changer le regard sur les rapports femmes-hommes est l'une des attentes de l'appel à projet. Cette évaluation a été l'occasion d'interroger les jeunes et les structures accompagnatrices sur le changement de leur regard sur les différents enjeux d'égalité femmes-hommes, ou celui de leur entourage, après la réalisation du projet.

# 1. Un renforcement de la vision de l'égalité pour les porteurs et porteuses individuel-les

L'ensemble des personnes interrogées qui ont participé individuellement ou en groupe s'accordent à dire que la réalisation du projet leur a permis de renforcer leur vision sur l'égalité entre les femmes et les hommes. La plupart des porteurs et porteuses individuel-les ont une sensibilisation de base sur la thématique et leur participation relève d'une envie de continuer à travailler sur la thématique.

« La réalisation de ce projet a renforcé l'avis que j'avais déjà là-dessus, ça renforce ce que j'en pensais. Je suis toujours impliquée personnellement... » **Table ronde sur l'abolition de la prostitution** 

Certain-es porteurs et porteuses continuent à travailler de manière quotidienne ou professionnelle sur la thématique après la restitution du projet. Par exemple, nous avons rencontré la porteuse du projet « l'art ne fait pas de différence » qui est devenue animatrice au sein de l'association EVADE où elle a intégré aux différentes activités le sujet de l'égalité femmes-hommes.

« Je continue à travailler indirectement sur le sujet. Aujourd'hui je travaille à l'association EVADE avec les enfants et j'ai eu la possibilité de mener des projets sur l'égalité filles-

# garçons » L'art ne fait pas de différence

La réalisation du projet pour certain-es participant-es a été le moyen de faire passer un message sur des thématiques qui ne sont pas assez traitées sur le territoire et qui font partie aussi du sujet de l'égalité femmes-hommes. Par exemple, la réalisation du projet « vivre sang » a permis au porteur de travailler sur les règles et de mettre en évidence les enjeux et les tabous

qui existent encore sur le sujet. Ainsi, il y a une envie de certain-es participant-es d'intégrer le réseau d'acteurs et actrices pour l'égalité et leurs projets deviennent une ressource qui se pérennise sur le territoire.

« Je suis sollicité de temps en temps pour faire des conférences sur le sujet de la précarité menstruelle, il y a pas mal d'actions qui sont déclinées là-dessous » **Vivre sang** 

# 2. Une autre vision de légalité pour les établissements scolaires

La déconstruction des stéréotypes en milieu scolaire est l'un des enjeux pour les enseignant-es des différents établissements scolaires. Les professeur-es rencontré-es sont conscient-es des idées stéréotypées qui existent encore de la part du corps enseignant-es et chez les élèves.

Dans le cas des enseignant-es, la réalisation du projet leur a permis de se remettre en question sur certaines pratiques et attitudes qui peuvent être discriminantes. Travailler autour du sujet de l'égalité leur permet de prendre conscience de l'importance d'adopter de nouvelles actions pour lutter contre ces idées préconçues.

« Dans le milieu de l'éducation, on est déjà convaincu-es qu'il existe des stéréotypes, mais c'est surtout pour changer le point de vue des élèves, après c'est vrai qu'on peut avoir des attitudes discriminantes chez les professeur-es vis-à-vis des garçons et des filles » **Lycée** 

#### Marie Curie

Il a été difficile d'évaluer si le regard des élèves a changé, car nous n'avons pas eu un retour direct de la part de ces jeunes. Cependant, depuis la vision des enseignant-es, il y a des grains qui se sèment chez eux, ils sont de plus en plus motivé-es à parler et à travailler autour de l'égalité femmes-hommes.

« Je ne peux pas dire vraiment si le projet a eu des effets sur les jeunes, mais en tout cas je sais que ça les motive, ils attendent de faire des films et des projets où ils peuvent participer et s'exprimer... donc, ça sème des graines, on ne le voit pas directement, mais il y a de petites actions qui leur rappellent le sujet. » **Lycée Louise Michel** 

# 3. Une vision qui progresse pour les structures jeunesses

D'après les structures jeunesse rencontrées, la réalisation du projet leur a permis de réfléchir sur la place pour les filles et des femmes au sein des activités proposées dans la structure. Les structures interrogées dont l'offre est sportive sont conscientes de la baisse de participation des jeunes filles dans les activités proposées et de l'importance de mettre en place des actions qui garantissent leur participation.

« Il y avait des équipes que pour les garçons, ça nous a permis d'avoir une nouvelle dynamique et maintenant les filles ont plus de place dans notre association ; on a une mixité dans notre association, nos adhérent-es sont moitié filles et moitié garçons. » **Vie et partage** 

Le changement du regard sur les rapports femmes-hommes est progressif, les animateurs et animatrices des structures jeunesse ont commencé à favoriser et à encourager l'accès des femmes aux activités qui ont été largement destinées aux hommes.

« J'ai l'impression que les professionnels qui encadrent les équipes jeunes sont complètement convaincus qu'une femme peut aussi bien réussir qu'un homme dans le milieu de la montagne [...] Actuellement, les professionnels qui forment le groupe de montagne souhaitent aussi favoriser l'accès des femmes au le milieu professionnel de la montagne et ça n'était pas du tout le cas il y a quelques années. » Club alpin français, Grenoble

D'après les animateurs et animatrices rencontré-es, il y a eu une ouverture d'esprit chez les jeunes, ils commencent à questionner certaines pratiques quotidiennes dans le foyer et dans les dynamiques du groupe, et même si ce n'est pas mis en application tout le temps, un message est passé et a commencé à prendre force.

« J'étais agréablement surprise de voir qu'il y a quand même du changement au sein des foyers et dans les mentalités de certains enfants. Il y a de plus en plus d'enfants qui savent qu'il y a plein de choses qui ne sont pas exclusivement pour les filles ou pour les garçons, mais ce n'est pas toujours mis en application. Mais au moins ils savent qu'ils ont le droit de faire le sport qu'ils veulent, de mettre la couleur qu'ils veulent. » MDH Écureuils

# VI. Quels sont les principaux impacts/effets observés pour les porteureuses de projet ?

Evaluer les impacts d'une action prend du temps, les entretiens réalisés auprès des différents porteurs et porteuses des projets n'ont pas permis de retracer les différents impacts directs et indirects de la participation à l'appel à projets des jeunes. Cependant, lors des entretiens, nous

avons pu recueillir la parole des ancien-es participant-es sur les effets positifs ressentis après la réalisation du projet.

Les différents ressentis des personnes interrogées concernent l'acquisition des compétences personnelles et professionnelles, l'adoption de nouvelles actions ou le renforcement de l'estime de soi des jeunes.

# 1. Des nouvelles compétences acquises pour les porteurs et porteuses individuel-les

La réalisation d'un projet implique la mise en œuvre de compétences liées à la mobilisation et l'administration des ressources, au travail en équipe, à la gestion du temps, etc. Pour les jeunes qui ont participé seul-es ou en groupe, ces compétences ont été acquises et développées au fur et à mesure de réalisation du projet.

Les personnes interrogées sont d'accord pour dire que s'engager dans la réalisation de ce projet leur a permis de découvrir des nouvelles compétences et de nouveaux champs du travail. Ces effets ne sont pas forcément liés au sujet de l'égalité femmes-hommes, mais ce sont des effets importants pour la vie personnelle et professionnelle.

« [...] du point de vue des compétences que j'ai acquises et que je n'aurais pas du tout acquises si je ne l'avais pas fait, c'est toujours en lien avec la coordination, le montage de projets, la demande de subvention, c'est ce genre de choses. C'est bien de les savoir. » **Vivre** 

#### sang

# 2. L'adoption de nouvelles actions pour les établissements scolaires ?

Avoir différents outils pédagogiques pour travailler avec les élèves la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est davantage apprécié par les établissements scolaires, ceux-ci ont trouvé un support qui s'adapte aux jeunes et qui permet d'aborder une diversité de thématiques, par exemple : la mixité des métiers, les stéréotypes, le harcèlement, etc.

« La réalisation de ce type de projets nous a donné des outils, par exemple on connaît la Maison pour l'égalité et on sait qu'on peut toujours emprunter des expositions, des jeux... » **Lycée** 

# Marie Curie

D'après les enseignant-es interrogé-es, il y a une envie de continuer à travailler le sujet de manière transversale en intégrant des nouvelles actions aux pratiques pédagogiques.

« On continue à travailler sur la thématique de manière générale, on en parle avec les enfants, on essaie d'intégrer des nouvelles actions pour que les enfants puissent déjouer les idées stéréotypées. » **Ecole élémentaire des Pies** 

Cependant, les faibles moyens financiers ne permettent pas de concrétiser les actions. Dans le cadre de sa mission éducative, les écoles, les collèges et les lycées participent au programme d'éducation à la sexualité<sup>2</sup>. Cette démarche vise à développer en les élèves l'estime de soi et l'aptitude à faire des choix personnels. Les séances sont adaptées à chaque niveau de scolarité. Par exemple, dans les lycées les élèves ont différentes séances pour réfléchir à l'égalité, au consentement, aux stéréotypes, etc. D'après le dernier rapport relatif à l'éducation à la sexualité (2016), ce projet global rencontre quelques freins liés au manque de moyens financiers, de personnel peu formé à l'éducation à la sexualité, ainsi qu'il y a des thématiques qui sont moins abordées comme les violences sexistes et sexuelles et l'identité sexuelle.<sup>3</sup>

La participation à l'appel à projets a permis aux établissements scolaires levier ces freins à la mise en œuvre du programme pour continuer à travailler avec les élèves de manière plus concrète sur l'égalité femmes-hommes « La participation à l'appel à projets nous a donné des ressources supplémentaires (livres, jeux, expositions) et une subvention pour la réalisation très concrète de notre exposition et ça on n'aurait jamais eu des fonds avec l'Education nationale. C'est un plus intellectuel et tant des ressources et un plus éventuellement financier » Lycée

#### Marie Curie

Par ailleurs, lors de la participation des élèves aux projets, s'est créée une cohésion d'équipe, puisqu'ils et elles apprennent à travailler en groupe, mais également un renforcement de la confiance en soi qui se voit au moment de la restitution du projet quand ils et elles sont fier-es du travail réalisé pendant l'année scolaire.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Éducation à la sexualité. (2020, 12 juin). Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. https://www.education.gouv.fr/education-la-sexualite-1814

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Rapport relatif à l'éducation à la sexualité. Répondre aux attentes des jeunes, construire une société d'égalité femmes-hommes (No 016-06-13-SAN-021). (2016, juin). https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/164000367.pdf

« Ça fait vivre le collège, ça fait parler. Il y a les élèves de 6ème qui arrivent et qui entendent qu'on a participé à différents projets. Les élèves aiment bien et ça crée un lien entre les élèves. » **Collège Notre Dame de Sion** 

# 3. Une place pour l'égalité femmes-hommes au sein des structures jeunesse

Un des effets observés par certain-es animateurs ou animatrices est articulé à la participation dans la formation « playdagogie » proposée par Grenoble Alpes Metropole via la Maison pour l'égalité femmes-hommes, en partenariat avec Play international. Cette formation est destinée aux professionnel-les travaillant dans le domaine de l'éducation sportive ou de l'animation périscolaire avec des enfants de 8 à 12 ans pour les sensibiliser à la thématique de l'égalité filles-garçons.

Les animateurs et animatrices qui ont participé dans ce temps de formation et qui ont participé à l'appel à projets témoignent que les connaissances acquises lors de la formation leur ont permis d'être plus autonomes et de mettre en pratique les différents outils d'animation appris avec les jeunes.

« Nous avons été ravis de la formation playdagogie on en a parlé longtemps, on a mis en place les jeux, c'est quelque chose qui nous a vraiment parlé et qu'on essaie d'appliquer quotidiennement. » **Son do gunga** 

La réalisation du projet pour les structures jeunesse a été un moyen de travailler avec les jeunes de manière pratique la thématique de l'égalité femmes-hommes sur différents domaines comme le sport, le cinéma, les métiers, etc. En outre, le travail réalisé tout au long de l'année scolaire crée une cohésion de groupe qui a généré des effets positifs. Il y a des structures qui ont participé plusieurs années consécutives et qui abordent tout le temps le sujet avec les jeunes. Par exemple la MJC des Eaux Claires témoigne que la réalisation de ces projets leur a permis de casser un peu les clichés ; ils commencent à voir une entraide entre les jeunes.

« La réalisation du projet a permis de casser un peu les clichés, soit sur le terrain de la différence, soit sur le terrain de l'égalité filles-garçons. Ça a créé une bonne cohésion au sein des enfants, et surtout à l'entrée ça aide quel que soit le genre, on a eu plus de mélange entre les filles et les garçons surtout chez les grands » MJC d'Eaux Claires

Un autre effet observé pour les personnes interrogées, c'est l'évolution positive de la place des femmes au sein des structures. En effet, le projet permet de réfléchir et de remettre en question l'organisation du groupe. Par exemple dans le club alpin français de Grenoble, une des jeunes participantes raconte sur la transformation de la gestion de l'équipe après la réalisation du projet, une évolution en faveur de l'égalité et une prise de conscience sont observées.

« Je pense que depuis qu'on a participé au projet, la gestion de l'équipe a un peu évolué, justement en faveur de l'égalité homme-femmes dans l'équipe, alors que c'était pas forcément le cas avant. Ça a été une prise de conscience pour notre équipe » Club alpin français-Grenoble

Finalement, c'était aussi l'occasion de s'engager pour sensibiliser les jeunes et de comprendre que toutes les activités peuvent être traversées par le sujet de l'égalité, donc toutes les occasions sont bonnes pour parler d'égalité soit que l'on parle de danse, de théâtre, de science, etc.

J'essaie chaque année d'avoir au moins une séance sur l'égalité filles-garçons, sur la liberté ou sur les droits avec les enfants pour pouvoir discuter et après je fais aussi plusieurs séances de manière transversale, par exemple on va voir un spectacle de danse donc je parle de la danse pour les filles et pour les garçons, ou je parle de manière indirecte de l'égalité dans toutes les thématiques qu'on aborde. » MDH Écureuils

# 4. L'importance de l'appel à projets d'après les porteurs et porteuses du projet.

L'appel à projets « jeunes pour l'égalité » fait partie des initiatives inscrites dans le plan d'action métropolitain. A travers le soutien des projets portés par des jeunes via l'appel à projets « jeunes pour l'égalité femmes-hommes », la Métropole a continué à encourager les jeunes chaque année à la réalisation des actions en faveur de l'égalité.

Les personnes interrogées dans le cadre de cette évaluation ont donné un avis positif sur l'existence de l'appel à projets, car celui-ci est le moyen pour plusieurs jeunes d'aborder la thématique de l'égalité femmes-hommes avec un soutien humain, méthodologique et financier qui permet de concrétiser des actions et produire des ressources locales qui se pérennisent dans le temps. En effet, pour certains participant-es il y a des idées, il y a un travail à faire, mais parfois les moyens manquent pour les concrétiser ou pour les valoriser.

Ainsi, l'appel à projets est un volet d'éducation pour sensibiliser les jeunes à la thématique de l'égalité.



# VII. Les préconisations de l'évaluation

# 1. Renforcer l'accompagnement et l'intervention auprès des jeunes

Cette première préconisation est construite sur ces trois enjeux :

- Avoir un accompagnement intégral sur les projets
- Intervenir auprès de tous et toutes les participant-es du projet
- Intervenir davantage auprès des porteur-euses individuel-les

# Propositions d'actions

 Proposer des accompagnements collectifs aux encadrant-es. Il est important aussi de travailler avec eux et elles les concepts de base et les actions qu'ils et elles peuvent réaliser.

Il faut prendre en compte la disponibilité des jeunes et des encadrant-es pour organiser ces temps collectifs.

 Rencontrer tous et toutes les participant-es du projet. Par exemple : avoir des séances collectives entre les participant-es pour échanger des idées. Coordonner l'accompagnement avec d'autres potentiel-les intervenant-es

# 2. Renfoncer le lien avec les porteurs et porteuses de projets

Un des enjeux rencontrés dans l'évaluation, c'est le lien faible qui peut y exister avec les porteurs du projet, ainsi que la difficulté pour certains projets de vivre dans le temps.

# Propositions d'actions

- Intégrer les jeunes porteurs et porteuses au réseau d'acteurs et actrices du territoire et sur d'autres réseaux où leur projet ait intérêt.
- Travailler collectivement sur l'amélioration de l'AAP en faisant un bilan qualitatif de l'année avec les participant-es, par le biais de questionnaires ou d'un temps d'évaluation collective par exemple.

# Répondre aux besoins de chaque type de porteur-euse

Lors de l'évaluation, certains projets ont été repérés qui sont réalisés par jeunes qui ont déjà une expérience et un travail réalisé sur la thématique et qui ont besoin uniquement d'un soutien financier, mais pas forcément d'un accompagnement pour le construire ou d'une valorisation sur le territoire.

#### Propositions d'actions

• Concevoir une offre à destination de différents publics (l'Education nationale, les structures jeunesse, les jeunes professionnel-les...), notamment en formalisant les différents types d'accompagnement possibles.

# 4. Renforcer le maillage territorial pour avoir plus de visibilité

Pour l'équipe de la Maison pour l'égalité femmes-hommes, il est important d'avoir une participation active de tous les jeunes qui habitent sur le territoire. L'appel à projets gagne en reconnaissance et en visibilité sur le territoire au fil du temps. Néanmoins, un enjeu existe à diversifier les profils des porteur-euses de projets et à avoir une participation plus large des jeunes d'autres communes du territoire.

 Afin d'assurer une meilleure diffusion et visibilité de l'AAP sur le territoire il est conseillé de : Cibler les différentes structures par le biais d'outils en lien avec leur champ d'intervention (par exemple utiliser une expo sur les métiers avec une maison pour l'emploi)

- Introduire une thématique par an, comme ce qui a été fait en 2019 avec la mention « sport »
- Informer les porteurs et porteuses si leurs outils ont ensuite été empruntés

# VIII. Annexes

# Annexe 1 : Guide d'entretien pour les structures jeunesses et les établissements scolaires

#### 1. Acteur ou actrices du territoire

Pouvez-vous présenter la structure pour laquelle vous travaillez ? Rôle, missions ... et depuis combien de temps vous y travaillez ?

# 2. Appel à projet « jeunes pour l'égalité »

### Préparation du projet

- Comment vous avez connu la MEFH?
- Aviez-vous déjà sollicité l'accompagnement de la MEFH auparavant pour d'autres besoins ?
  - o Pour le développement d'un projet dans votre structure?
  - o Pour connaître les missions de la MEFH ?
  - o Pour développer un projet en partenariat avec la MEFH?
- Comment vous avez pris connaissance de l'appel à projet ?
- Pourquoi avez-vous décidé de participer de l'appel à projet ?
- Pour la construction de votre projet la MEFH vous a accompagné ?
- Qui a été à l'initiative de ce projet ?
- Comment avez-vous eu l'idée (quel a été le point de départ ?)
- Une fois que l'idée a émergé, comment s'est passée la construction du projet avec les jeunes participant-es ?
- Comment ont-ils été mobilisés ?

# Déroulement du projet

- Pendant le déroulement du projet, avez-vous eu des contact avec la MEFH ?
- Les temps d'échange ont été suffisants ?
- Avez-vous participé aux temps de sensibilisation ?
- Comment cela vous a aidé dans le déploiement du projet ?
- La sensibilisation a été utile pour vous ? De quelle manière ?
- Comment avez-vous utilisé les ressources proposées par la MEFH avec les jeunes ?
- Croyez-vous que l'accompagnement de la MEFH soit nécessaire pour le déroulement du projet ?
- Qu'est-ce que ça a permis d'améliorer dans le projet par exemple...?
  - Quelles pistes à améliorer ?
  - o Points forts?
  - o Faiblesses?

#### Restitution du projet

- Comment le projet s'est-il concrétisé ? Qu'en avez-vous pensé ?
- Le projet a-t-il eut une continuité dans la structure ? Pouvez-vous me donner un exemple ?
- Comment avez-vous valorisé le résultat obtenu au sein de la structure ?
- Quelle utilité a eu le projet pour les professionnel-les de la structure et pour les jeunes qui ont participé ?

#### Après la restitution

- Après la réalisation du projet avez-vous été en contact avec la MEFH? Pour l'appel à projet ou pour d'autres demandes?
- Pensez-vous que le projet a eu un impact pour les participant-es? En quoi...?

- Est-ce que vous avez intégré des nouvelles actions au sein de la structure en matière d'égalité?
  - Quelles actions ?
  - o Dans quels moments?
  - Comment transmettez- vous ces actions aux jeunes ?
- Quel a été l'utilité du projet fait dans votre structure ? En quoi le projet a-t-il eu un impact pour la structure ?
- Pourquoi travailler le sujet avec les jeunes ?
- Quels sont les limites rencontrées pour travailler le sujet avec les jeunes ?

#### 3. La suite

- Est-ce que ces types d'initiatives sont utiles pour aborder le sujet de l'égalité femmes-hommes ? Est-ce que vous recommanderiez à d'autres la participation à l'AAP ?
- Savez-vous/avez-vous une idée de comment améliorer l'appel à projets jeunes pour l'égalité?

### Annexe 2 : Guide d'entretien pour les participant-es individuel-les ou en groupe

### 1. Appel à projet « jeunes pour l'égalité »

#### Préparation du projet

- Comment vous avez connu la MEFH?
- Aviez-vous déjà sollicité l'accompagnement de la MEFH?
- Comment vous avez pris connaissance de l'appel à projet ?
- Pour la construction de votre projet la MEFH vous a accompagné?
- Comme avez-vous construit votre projet ?

#### Déroulement du projet

- Pendant le déroulement du projet, avez-vous eu des contacts avec la MEFH ?
- Avez-vous participé aux temps de sensibilisation ?
- Comment cela vous a aidé dans le déploiement du projet ?
- Les ressources proposées par la MEFH ont été utiles pour vous ?
- Croyez-vous que l'accompagnement de la MEFH soit nécessaire pour le déroulement du projet ?

#### Restitution du projet

- Quels résultats avez-vous obtenu du projet ?
- Etes-vous satisfait-e du le résultat obtenu du projet ?

#### Après la restitution

- Après la réalisation du projet avez-vous eu des contacts avec la MEFH?
- Est-ce que la réalisation du projet a changé votre point de vue sur l'égalité femmes-hommes ? Comment ?
- Est-ce que vous avez intégré des nouvelles actions en matière d'égalité dans votre vie quotidienne ?
- Quel a été l'utilité du projet fait dans votre vie personnelle et professionnelle ?

#### 2. La suite

- Est-ce que ces types d'initiatives sont utiles pour aborder le sujet de l'égalité femmes-hommes ? Est-ce que vous recommanderiez à d'autres la participation à l'AAP ?
- Savez-vous/avez-vous une idée de comment améliorer l'appel à projets jeunes pour l'égalité?